
séance

du conseil municipal

Séance du : 13 avril 2015
A 20 heure(s)
28 conseillers présents sur 33 en exercice

Etaient présents : M. FREYBURGER, M. LEONARD, Mme DEBRAS, Mme SARTOR, M. CICCONE, Mme ADAMCZYK, Mme CABALLE, M. FOURRIER, Mme ESPOSITO, Mme RIBLET, Mme ECKER, M. POLLO, M. CASAGRANDA, Mme BOUZIANE, Mme FORFERT, M. PAULCSAK, M. CERF, M. CAEILLETE, Mme LELUBRE, Mme MAIAU, M. LEGRAND, M. BALDINI, Mme THIROLOIX, M. TERRIER, M. BEBING, M. CARRELLI, Mme GLOGOWSKI, Mme LEDERMANN.

Etaient absents excusés : M. LACK (qui a donné procuration de vote à M. LEONARD), M. ZAROOUR (qui a donné procuration de vote à M. FREYBURGER), M. BARBIER (qui a donné procuration de vote à M. FOURRIER), Mme WERTHE (qui a donné procuration de vote à Mme LEDERMANN), M. MEIGNEL (qui a donné procuration de vote à M. TERRIER).

Etait absent sans excuse : Néant

Secrétaire de séance : Mle MULLER, Secrétaire à la Direction Générale des Services.

Assistaient en outre à la séance : M. PECHEUX, Directeur Général des Services, M. BAUGUITTE, Directeur de Cabinet, et Mme MERTZ, Chef du Service des Finances et des Affaires Scolaires.

SOMMAIRE

I) RAPPORTS APPELANT UNE DELIBERATION.....	3
1 / Affaires financières.....	3
1.1 / Approbation du compte de gestion 2014 du Receveur Municipal.....	3
1.2 / Compte Administratif 2014	3
1.3 / Gestion des investissements en A.P./C.P. - Recadrage et adaptation des données	6
1.4 / Budget Primitif 2015.....	7
* Affectation des résultats 2014 sur l'exercice 2015.....	7
* Niveau du vote du Budget Primitif 2015.....	7
* Vote du Budget Primitif 2015.....	7
* Fiscalité directe locale – Fixation du taux des 3 taxes pour l'année 2015.....	9
1.5 / Versement d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale.....	9
2 / Affaires domaniales.....	9
2.1 / Chasse communale – Répartition des frais d'adjudication.....	9
3 / Affaires concernant la sécurité des biens et des personnes.....	10
3.1 / Déploiement d'un dispositif de vidéoprotection couvrant l'espace public.....	10
II) RAPPORTS D'INFORMATION.....	10
II.1 / Délégation permanente consentie par le Conseil Municipal au Maire.....	10

❦❦❦❦❦❦

Constatant que le quorum est atteint, le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

Avant d'égrener cet ordre du jour, il souhaite apporter une information relative au contentieux entre la Commune et la SàRL IN SITU relatif aux travaux de requalification de la Cité des Ecart, travaux effectués il y a une dizaine d'années.

En effet, dans son audience du 25 mars 2015, puis dans sa lecture du 8 avril 2015, le Tribunal Administratif a condamné la Ville de Maizières-lès-Metz à environ 10 000 € de frais d'expertise et dommages et intérêts. La Commune n'ayant aucun intérêt à faire appel sur ce contentieux, elle procèdera au règlement de ce montant.

Par ailleurs, le Maire précise que si l'examen de la situation avait été plus approfondi à l'époque, la Commune n'aurait pas entamé ce contentieux puisque la déclaration d'achèvement des travaux réceptionnés par la Ville avait été signée sans aucune réserve. Il était donc risqué de saisir le Tribunal Administratif pour ce contentieux et son jugement en est la preuve.

Cette information donnée, il cède la parole aux Conseillers Municipaux qui souhaiteraient poser une question en fin de séance. Aucune question n'étant posée, le Maire cède la parole à Mme Mireille FORFERT, Conseillère Municipale, pour soumettre à l'Assemblée le premier point relatif aux affaires financières.

I) RAPPORTS APPELANT UNE DELIBERATION -

1 / Affaires financières -

1.1 / Approbation du compte de gestion 2014 du Receveur Municipal -

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'il n'y a aucune observation à formuler :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) statuant sur l'exécution du Budget Primitif et des Décisions Modificatives de la Ville pour l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

1.2 / Compte Administratif 2014 -

Mme Christine CABALLE, Adjointe au Maire, est ensuite invitée à faire l'exposé du Compte Administratif 2014.

Le Conseil Municipal, après délibération,

VU l'instruction budgétaire M14,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2121-14 relatif à la désignation du président autre que le Maire pour le vote du compte administratif,

VU la délibération du 29 avril 2014 portant adoption du budget primitif 2014,

VU la délibération du 25 septembre 2014 portant décision modificative n° 1,

VU la délibération du 10 novembre 2014 portant décision modificative n° 2,

VU la délibération du 11 décembre 2014 portant décision modificative n°3,

Après s'être fait présenter les résultats du compte administratif 2014, sous la présidence de Mme Christine CABALLE, et après que Monsieur le Maire ait quitté la salle,

LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif qui peut se résumer ainsi :

BALANCE GENERALE DU BUDGET - DEPENSES				
Dépenses de l'exercice + restes à réaliser				
Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Dépenses de fonctionnement	11 451 334,46 €	1 118 547,35 €	12 569 881,81 €
011	Charges à caractère général	3 585 615,50 €	0,00 €	3 585 615,50 €
012	Charges de personnel	6 456 229,14 €	0,00 €	6 456 229,14 €
014	Atténuation de produits	235 555,00 €	0,00 €	235 555,00 €
65	Autres charges gestion courante	999 647,21 €	0,00 €	999 647,21 €
66	Charges financières	171 429,23 €	0,00 €	171 429,23 €
67	Charges exceptionnelles	2 858,38 €	19 136,89 €	21 995,27 €
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	1 099 410,46 €	1 099 410,46 €

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Dépenses d'investissement	7 344 025,07 €	1 518 376,56 €	8 862 403,63 €
10	Dotations fonds divers réserves	1 527,00 €	0,00 €	1 527,00 €
16	Remboursement emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	660 226,00 €	0,00 €	660 226,00 €
204	Subventions d'équipement versées	5 711,67 €	0,00 €	5 711,67 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	220 817,31 €	0,00 €	220 817,31 €
21	Immobilisations corporelles	3 427 263,05 €	0,00 €	3 427 263,05 €
23	Immobilisations en cours	3 028 480,04 €	0,00 €	3 028 480,04 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	82 980,50 €	82 980,50 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	1 435 396,06 €	1 435 396,06 €

	Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	12 569 881,81 €	0,00 €	12 569 881,81 €
INVESTISSEMENT	8 862 403,63 €	2 276 299,57 €	11 138 703,20 €

BALANCE GENERALE DU BUDGET - RECETTES				
Recettes de l'exercice + restes à réaliser				
Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Recettes de fonctionnement	12 138 407,13 €	82 980,50 €	12 221 387,63 €
013	Atténuation de charges	73 090,97 €	0,00 €	73 090,97 €
70	Produits des services	614 981,68 €	0,00 €	614 981,68 €
73	Impôts et taxes	9 133 741,01 €	0,00 €	9 133 741,01 €
74	Dotations et participations	2 159 638,46 €	0,00 €	2 159 638,46 €
75	Autres produits gestion courante	102 980,91 €	0,00 €	102 980,91 €
77	Produits exceptionnels	49 974,10 €	0,00 €	49 974,10 €
78	Reprises provisions	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	82 980,50 €	82 980,50 €

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Recettes d'investissement	2 220 777,68 €	2 553 943,41 €	4 774 721,09 €
10	Dotations fonds divers réserves (sauf 1068)	973 467,31 €	0,00 €	973 467,31 €
13	Subventions d'investissement	1 247 310,37 €	0,00 €	1 247 310,37 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	1 118 547,35 €	1 118 547,35 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	1 435 396,06 €	1 435 396,06 €

	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	12 221 387,63 €	R002 5 526 370,93 €		17 747 758,56 €
INVESTISSEMENT	4 774 721,09 €	R001	R1068 5 413 834,25 €	10 188 555,34 €

RESULTAT NET GLOBAL	
FONCTIONNEMENT	2014
Recettes	12 221 387.63 €
Dépenses	12 569 881.81 €
Excédent de clôture N-1	5 526 370.93 €
Total	5 177 876.75 €
INVESTISSEMENT	2014
Recettes	9 298 944.56 €
Dépenses	7 495 887.53 €
Déficit de clôture N-1	-2 276 299.57 €
Total	-473 242.54 €
RESTE A REALISER	2014
Recettes	889 610.78 €
Dépenses	1 366 514.10 €
Déficit	-476 903.32 €
RESULTAT NET GLOBAL 2014	4 227 730.89 €

VOTE ET ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, par 25 voix pour et 7 voix contre, le Compte Administratif 2014.

1.3 / Gestion des investissements en A.P./C.P. - Recadrage et adaptation des données

Mme FORFERT reprend la parole et propose au vote de l'Assemblée le recadrage et l'adaptation des données pour ce qui concerne les autorisations de programme et crédits de paiement.

Le Conseil Municipal, après délibération, avec 26 voix pour et 7 voix contre,

VU sa délibération en date du 25 février 2005 relative à l'adoption, à compter de l'exercice budgétaire 2005, du principe de la gestion pluriannuelle des investissements par autorisations de programme et crédits de paiement, ainsi que le règlement en définissant les modalités d'application,

CONFORMEMENT aux termes de ce règlement et préalablement au vote du Budget Primitif 2015,

VALIDE comme suit les modifications des autorisations de programme,

VALIDE également les ajustements des crédits de paiement inscrits dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements :

INTITULÉ DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	MONTANT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES			MONTANT DES CRÉDITS DE PAIEMENT			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2014)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015	Restes à réaliser de l'exercice 2014	Restes à financer (exercices N+1 et suivants)
Programme d'aménagement de voirie et d'enfouissement de réseaux	1 730 540,83	0,00	1 730 540,83	1 702 736,29	0,00	27 804,54	0,00
Réaménagement de la place Victor Hugo	1 932 558,15	12 173,92	1 944 732,07	1 912 954,79	20 000,00	11 777,28	0,00
Construction d'un gymnase aux Ecartis	3 881 333,66	0,00	3 881 333,66	3 459 107,40	82 902,00	339 324,26	0,00
Travaux d'économie d'énergie à la piscine	407 594,75	0,00	407 594,75	406 323,83	0,00	1 270,92	0,00
Aménagement de la Grand'Rue	73 359,79	1 578 243,21	1 651 603,00	56 762,73	32 000,00	16 597,06	1 546 243,21
Réaménagement de la place du 4 Septembre	92 426,88	2 243 000,00	2 335 426,88	26 915,99	153 000,00	65 510,89	2 090 000,00
Travaux divers d'aménagement de la voirie	1 906 650,85	3 840 000,00	5 746 650,85	1 636 629,27	960 000,00	82 780,47	3 057 241,11
Réhabilitation de la "Maison des Sœurs"	0,00	1 129 500,00	1 129 500,00	0,00	781 500,00	0,00	348 000,00
Construction de nouveaux ateliers municipaux	0,00	2 239 000,00	2 239 000,00	0,00	353 000,00	0,00	1 886 000,00
Création d'une Maison d'assistants maternels	0,00	393 500,00	393 500,00	0,00	220 500,00	0,00	173 000,00
Travaux d'accompagnement à la réfection des réseaux d'eaux pluviales	0,00	295 000,00	295 000,00	0,00	150 000,00	0,00	145 000,00
Réaménagement de la mairie annexe	0,00	1 516 500,00	1 516 500,00	0,00	614 500,00	0,00	902 000,00
Mise en place d'une vidéoprotection	0,00	403 000,00	403 000,00	0,00	303 000,00	0,00	100 000,00
TOTAL	10 024 464,91	13 649 917,13	23 674 382,04	9 201 430,30	3 670 402,00	545 065,42	10 257 484,32

DECIDE de modifier la section d'investissement du Budget Primitif 2015 afin de la mettre en adéquation avec les crédits de paiement nouveaux mentionnés dans ladite programmation.

1.4 / Budget Primitif 2015 -

Le Budget Primitif 2015 est présenté par Mme CABALLE.

Objet : Affectation des résultats 2014 sur l'exercice 2015

Le Conseil Municipal, après délibération, avec 26 voix pour et 7 voix contre,

APPROUVE l'affectation du résultat 2014 comme suit :

1/ Résultat de fonctionnement 2014

Dépenses (A)	12 569 881,81 €
Recettes (B)	<u>12 221 387,63 €</u>
Déficit de fonctionnement (B-A)	-348 494,18 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	<u>5 526 370,93 €</u>
Résultat de fonctionnement cumulé (C)	<u>5 177 876,75 €</u>

2/ Résultat d'investissement 2014

Dépenses (A)	7 495 887,53 €
Recettes (B)	<u>9 298 944,56 €</u>
Excédent d'investissement (B-A)	1 803 057,03 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	<u>-2 276 299,57 €</u>
Résultat d'investissement cumulé (D)	<u>-473 242,54 €</u>

3/ Restes à réaliser 2014 (RAR)

Dépenses	1 366 514,10 €
Recettes	<u>889 610,78 €</u>
Solde déficitaire des RAR (E)	<u>-476 903,32 €</u>

4/ Besoin ou excédent de financement

Besoin de financement en investissement (F) (D+E)	-950 145,86 €
---	---------------

5/ Excédent reporté R002 (C+F)	4 227 730,89 €
---------------------------------------	-----------------------

Objet : Niveau de vote du Budget Primitif 2015

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

DECIDE que le Budget Primitif de l'exercice 2015 sera voté par chapitre et sans opérations détaillées pour la section d'investissement, et par chapitre pour la section de fonctionnement,

Objet : Vote du Budget Primitif 2015

Le Conseil Municipal, après délibération, avec 26 voix pour et 7 voix contre,

ADOpte le Budget Primitif de l'exercice 2015 dont l'équilibre financier est le suivant :

BALANCE GENERALE DU BUDGET - DEPENSES				
Dépenses de l'exercice + restes à réaliser				
Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Dépenses de fonctionnement	14 945 199,89 €	1 240 600,00 €	16 185 799,89 €
011	Charges à caractère général	4 251 997,00 €	0,00 €	4 251 997,00 €
012	Charges de personnel	7 302 085,00 €	0,00 €	7 302 085,00 €
014	Atténuation de produits	510 000,00 €	0,00 €	510 000,00 €
65	Autres charges gestion courante	2 731 458,17 €	0,00 €	2 731 458,17 €
66	Charges financières	143 659,72 €	0,00 €	143 659,72 €
67	Charges exceptionnelles	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	1 240 600,00 €	1 240 600,00 €

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Dépenses d'investissement	9 384 469,10 €	105 165,43 €	9 489 634,53 €
16	Remboursement emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	688 000,00 €	0,00 €	688 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	592 120,91 €	0,00 €	306 415,43 €
21	Immobilisations corporelles	5 668 932,54 €	0,00 €	5 668 932,54 €
23	Immobilisations en cours	2 435 415,65 €	0,00 €	2 435 415,65 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	25 165,43 €	25 165,43 €
		Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL SECTION
	FONCTIONNEMENT	16 185 799,89 €	0,00 €	16 185 799,89 €
	INVESTISSEMENT	9 489 634,53 €	473 242,54 €	9 962 877,07 €

BALANCE GENERALE DU BUDGET - RECETTES				
Recettes de l'exercice + restes à réaliser				
Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Recettes de fonctionnement	11 878 069,00 €	80 000,00 €	11 958 069,00 €
013	Atténuation de charges	60 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €
70	Produits des services	604 751,00 €	0,00 €	604 751,00 €
73	Impôts et taxes	9 173 199,00 €	0,00 €	9 173 199,00 €
74	Dotations et participations	1 894 910,00 €	0,00 €	1 894 910,00 €
75	Autres produits gestion courante	99 959,00 €	0,00 €	99 959,00 €
77	Produits exceptionnels	23 800,00 €	0,00 €	23 800,00 €
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	21 450,00 €	0,00 €	21 450,00 €
042	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Recettes d'investissement	7 746 965,78 €	1 265 765,43 €	9 012 731,21 €
10	Dotations fonds divers réserves (sauf 1068)	760 000,00 €	0,00 €	760 000,00 €
13	Subventions d'investissement	1 092 890,78 €	0,00 €	1 092 890,78 €
16	Emprunts et dettes (sauf 1688 non budgétaires)	5 300 000,00 €	0,00 €	5 300 000,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	594 075,00 €	0,00 €	594 075,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	1 240 600,00 €	1 240 600,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	25 165,43 €	25 165,43 €

	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	11 958 069,00 €	R002 4 227 730,89 €		16 185 799,89 €
INVESTISSEMENT	9 012 731,21 €	R001	R1068 950 145,86 €	9 962 877,07 €

Objet : Fiscalité directe locale - Fixation du taux des 3 taxes pour l'année 2015

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

DECIDE de fixer les taux de la fiscalité locale selon le tableau ci-dessous pour l'exercice 2015 :

CONTRIBUTION	TAUX
Taxe d'habitation	12,64%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,56%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	78,36%

1.5 / Versement d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale -

Sur invitation du Maire, Mme Monique DEBRAS, Adjointe au Maire, propose le versement d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

VU le Budget Primitif 2015 voté ce jour,

VU la somme de 573 000 € inscrite en dépense de fonctionnement au compte 657362,

AUTORISE le Maire à procéder au mandatement de la subvention de 573 000 € au profit du Centre Communal d'Action Sociale au fur et à mesure des besoins de trésorerie.

2 / Affaires domaniales -

2.1 / Chasse communale – Répartition des frais d'adjudication -

La répartition des frais d'adjudication relative à la chasse communale est soumise au vote des Conseillers Municipaux par M. Maurice LEONARD, Adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

L'exposé du Maire entendu,

CONSIDERANT la mise en location de la chasse communale,

VU la convention de gré à gré signée avec M. Oswald IALLONARDO portant location du lot de chasse communale unique pour la période du 2 février 2015 au 1er février 2024,

DECIDE d'allouer pour toute la durée du bail les indemnités annuelles suivantes lors de la répartition du produit de location de la chasse :

- Remises au Receveur Municipal de 2 % sur les recettes et de 2 % sur les dépenses effectives,
- Indemnités au secrétaire chargé de l'établissement de la liste de répartition de 4 % du produit à répartir aux propriétaires.

3 / Affaires concernant la sécurité des biens et des personnes -

3.1 / Déploiement d'un dispositif de vidéoprotection couvrant l'espace public -

Le Maire reprend la parole afin d'évoquer le déploiement d'un dispositif de vidéoprotection couvrant l'espace public.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la sécurité des biens et des personnes,

DECIDE le déploiement d'un dispositif de vidéoprotection couvrant l'espace public,

VOTE les crédits correspondants (soit 303 000 € au titre du Budget Primitif 2015)

DONNE délégation au Maire pour signer, au nom de la Commune, tous les actes, courriers et documents de toutes natures se rapportant à la réalisation de ce projet.

II) RAPPORTS D'INFORMATION -

II.1 / Délégation permanente consentie par le Conseil Municipal au Maire -

Le Maire poursuit en listant les délégations permanentes qui lui ont été consenties par le Conseil Municipal dont il a fait usage.

Pour ce qui concerne la passation de marchés publics au montant unitaire de moins de 207 000 € H.T. pour les marchés de fourniture et de service et de moins de 5 186 000 € HT pour les marchés de travaux (soit des Marchés à Procédure Adaptée - MAPA), ont été conclus les contrats suivants :

- Marché pour une mission d'élaboration d'un DCE (Dossier de Consultations des Entreprises) pour la fourniture d'électricité signé le 25 février 2015 avec l'Entreprise ATFE Ingénierie (54320 Maxeville), pour un montant H.T de 3 500 €.

La durée du marché est de neuf mois, à compter de sa date de notification.

Pour ce qui concerne les avenants, a été conclu :

- Avenant n°1 au lot n°1 « Écoles et autres quartiers » du marché d'entretien des espaces verts de la Ville de Maizières-lès-Metz n° 12/15 signé le 6 mars 2015 avec l'Entreprise APEI-VO (57140 Norroy-le-Veneur). L'avenant n°1 a pour objet la modification du marché sus-mentionné selon les dispositions suivantes :

- Ajout de 5 tontes complémentaires, par école, qui viennent s'ajouter aux 7 tontes initialement prévues au marché et qui seront exécutées d'avril à novembre pour chaque année d'exécution du marché. Les écoles concernées sont : Groupe scolaire Pasteur, Maternelle Prédelés, Square Prédelés, Périscolaire Falouche, Groupe Scolaire Victor Hugo, Maternelle Brieux, Périscolaire De Lattre, Maternelle Clair Matin, Maternelle Pasteur, Maternelle Arc-en-Ciel et Maternelle Val Mainera.

Il est procédé à ces modifications afin de rendre optimal l'entretien des espaces verts des écoles concernées.

L'avenant n°1, en plus-value, d'un montant estimatif annuel H.T de 5 360 € (valeur base contrat) engendre une hausse de 8 % par rapport au marché initial. La Commission d'Appel d'Offres, dont l'avis était obligatoire, s'est prononcée favorablement sur la passation de cet avenant le 3 mars 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Le Maire,
Conseiller départemental de la Moselle,*



Julien FREYBURGER

